

Commerce extérieur

partie d'un discours type qui se serait déjà trouvé sur les tablettes du ministère et que des fonctionnaires auraient remis à notre nouveau ministre inexpérimenté.

J'ai remarqué une faible lueur d'espoir dans le discours du ministre lorsque celui-ci s'est mis à parler de stratégie industrielle. Je suis vraiment désolé qu'il ne se soit pas attardé davantage sur ce sujet, car je crois qu'il nous aurait alors fallu intervenir beaucoup plus dans ce débat aujourd'hui.

Le ministre a parlé de fiscalité et de politiques tarifaires, et il a effleuré la question de la coordination des politiques fiscales. Là résident beaucoup des difficultés auxquelles fait face notre pays. Je me demande dans quelle mesure il y a coordination entre le ministère des Finances et celui de l'Industrie; entre le ministère d'État chargé de la science et de la technologie (M. Buchanan) et le ministère de l'Industrie et du Commerce; entre le ministère de la Consommation et des Corporations et celui de l'Industrie et du Commerce, mais peut-on imaginer qu'au moment où notre industrie ne produit qu'à 73 ou 80 p. 100 de ses capacités ce gouvernement présente une loi sur la concurrence?

Une voix: C'est ridicule.

M. Kempling: Est-ce pensable?

Une voix: C'est très libéral.

M. Kempling: Peut-on imaginer une attitude plus ridicule à ce moment-ci? C'est une attitude très libérale, mais aussi très ridicule. De l'avis de bien des hommes d'affaires, c'est là la dernière chose dont nous avons besoin.

Toute stratégie industrielle qu'on peut avancer doit être à l'image de la coordination des ministères et en tenir compte. Nous voyons continuellement ce genre de chose. L'un de mes collègues qui a pris la parole hier au sujet du bill C-11 a fait allusion aux difficultés que l'un de ses commettants éprouve vis-à-vis du ministère du Revenu national. Cet homme fabrique un calorifère à bois presque identique à un modèle importé des États-Unis. Le ministère du Revenu national a placé l'appareil qui est fabriqué au Canada dans une autre catégorie que l'appareil importé, et cette décision bureaucratique fait que son prix au Canada est plus élevé de 12 p. 100. Le ministre des Finances (M. Chrétien) n'a pas vraiment répondu à la question, mais il a laissé entendre au député qu'il lui faudrait attendre jusqu'au prochain budget avant que l'on puisse modifier le règlement du ministère du Revenu national qui défavorise cet homme. Cela n'a aucun sens. Quelqu'un au ministère du Revenu a commis une erreur dans l'évaluation de cet appareil de chauffage. Permettez-moi de vous assurer que nous n'avons pas besoin d'une loi du Parlement pour modifier un règlement établi par un bureaucrate.

Une voix: Il n'est besoin que d'un mot du ministre, c'est tout.

M. Kempling: Il n'est besoin que d'un mot du ministre, c'est exact, comme le dit mon collègue.

A propos de l'industrie canadienne en général, je pense que nous pouvons la diviser en cinq groupes assez distincts. Premièrement, le développement et l'exploitation des ressources naturelles. Deuxièmement, le traitement de base de nos ressources, c'est-à-dire le pétrole, le gaz naturel, les métaux bruts, la pâte de bois et les grumes—que l'on transforme en combustible, en matière plastique, en textile, en tôle, en fil, en tuyaux, en papier et en bois de charpente. Le troisième groupe compren-

drait la fabrication notamment des automobiles, des tracteurs, des ordinateurs et des appareils ménagers. On pourrait probablement subdiviser ce groupe en trois sous-groupes de fabrication de pièces: les tissus, les montages spéciaux et les contrôles pour la fabrication des grosses pièces. Le quatrième groupe comprendrait les services publics, c'est-à-dire les monopoles naturels réglementés comme les commissions hydro-électriques; enfin, le cinquième groupe comprendrait les services.

Il me semble qu'il serait relativement simple d'examiner la structure douanière et les politiques fiscales relatives à ces cinq groupes et d'apporter quelques modifications. Mon collègue me rappelle qu'il ne me reste que cinq minutes et j'aimerais donc passer à un autre sujet, mais, je le répète, je me demande ce qui nous attend après les négociations du GATT et ce que nous faisons en vue de nous introduire dans la Communauté économique européenne par la porte de service.

Mon collègue, l'ancien chef de notre parti, le député de Halifax (M. Stanfield), a signalé dans un discours il y a quelque temps que nous devrions peut-être envisager notre commerce comme une activité hémisphérique. J'espère que nous ne compterons pas uniquement sur nos négociations de Genève parce que je ne pense pas que cela puisse nous mener bien loin.

Malgré ce qui a été fait jusqu'ici, je pense qu'il existe un sentiment de protectionnisme à l'échelle mondiale. Tous les pays européens se préoccupent autant que nous du chômage. Selon moi, il est naturel que la plupart des pays adaptent une attitude défensive. Je ne pense pas que le Canada ou les pays d'Europe puissent se permettre d'élargir leurs échanges, de libérer davantage leur commerce. Nous pouvons probablement faire certaines concessions, mais je pense que nous devons nous trouver une nouvelle base de marchandage. J'espère que les députés d'en face réfléchiront sérieusement à ce qu'ont recommandé l'ambassadeur Andrews et l'ancien chef de notre parti, soit que nous adoptions une attitude hémisphérique eu égard à notre commerce international.

Nous devrions nous concentrer d'abord sur l'Amérique du Nord, c'est-à-dire le Canada et les États-Unis. Nous devrions ensuite songer à l'Amérique centrale et à l'Amérique du Sud. Plus tard, nous devrions peut-être voir si nous pouvons traiter avec la Nouvelle-Zélande et l'Australie et peut-être aussi avec l'Afrique du Sud si elle peut résoudre ses problèmes actuels. Cela nous donnerait beaucoup de débouchés, non seulement pour nos produits ouvrés, mais aussi pour certaines de nos matières premières. Si nous nous contentons de favoriser le commerce de notre industrie manufacturière, nous ne rendons pas service aux citoyens du Canada et nous n'aiderons pas non plus à résoudre le problème immédiat que constitue le chômage.

Nous devons chercher plus loin que le GATT et la Communauté économique européenne. Nous devons nous demander ce qui se produira si les négociations du GATT se poursuivent encore un an. Nous devons nous demander ce qui se produira si cette tendance au protectionnisme persiste. Que ferons-nous alors et quelles seront nos autres possibilités? Allons-nous faire quelque chose pour réduire notre énorme déficit commercial? Qu'allons-nous faire si le marché des produits de base continue à être à la baisse? Si le marché de la pâte de bois reste médiocre, que pouvons-nous faire? Comment pourrions-nous rivaliser avec la production de pâte du Brésil et l'augmentation